



## Jusqu'à 100 € de remboursement

Sur les frais de résiliation (frais de fermeture de service et/ou frais d'engagement) de votre ancien accès Internet français

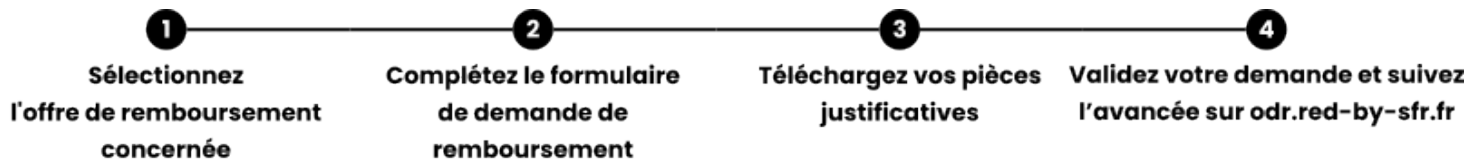
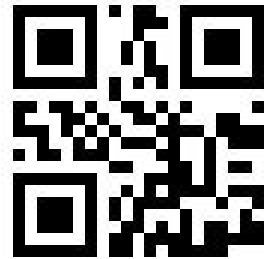
Offre valable à partir du 17/03/2026



Connectez-vous sur  
[odr.red-by-sfr.fr](https://odr.red-by-sfr.fr)

OU

Flashez  
le QR code :



Êtes-vous éligible ? *(Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous)*

- Nouveau Client RED by SFR ou Ancien Client SFR / RED by SFR ayant déménagé il y a moins de 6 mois
- Vous avez souscrit à l'offre RED à partir du 17/03/2026.

Jusqu'à 100 € euros remboursés. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

### Comment profiter de cette offre ?

- Connectez-vous sur [odr.red-by-sfr.fr](https://odr.red-by-sfr.fr) dans les 90 jours suivant votre achat.
- Saisissez votre identifiant et mot de passe
- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :
  - Si vous êtes Nouveau Client RED by SFR :  
Joignez une copie de toutes les pages de la facture de clôture de votre précédent fournisseur d'accès internet français datant de moins de 3 mois, mentionnant les frais liés à la résiliation.
  - OU
  - Si vous êtes Ancien Client RED by SFR ou SFR ayant déménagé il y a moins de 6 mois :  
Joignez une copie de toutes les pages de la facture de clôture de votre box précédente datant de moins de 6 mois, mentionnant les frais de résiliation.
- Validez le formulaire sans oublier de saisir votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

## Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur [odr.red-by-sfr.fr](https://odr.red-by-sfr.fr)

Conditions de l'offre de reprise d'engagement : valable exclusivement en France métropolitaine, à partir du 17/03/2026 pour toute nouvelle souscription à une offre RED box, RED box Fibre ou RED box Très Haut Débit (hors clients déjà abonnés SFR ou RED et hors changement d'offre) ou pour tout client ayant résilié leur offre box de SFR ou RED depuis moins de 6 mois et ayant changé d'adresse (numéro de rue différent à minima). Remboursement, dans la limite de 100€ TTC, des frais de résiliation de votre accès internet français et, le cas échéant, des mois d'abonnement restant à échoir jusqu'au terme de votre engagement facturés par votre fournisseur d'accès internet français, sous forme d'avoir sur votre facture. Offre limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même téléphone fixe). Offre non valable pour un changement d'offre. Offre non cumulable avec une autre offre de remboursement Fibre.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris

SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne

ODR\_Frais\_de\_resiliation\_Fixe\_RED\_2001270001